

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### Séance du 12 juillet 2024

#### Délibération n° BU\_20240712\_01

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

**Date de convocation** : 3 juillet 2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

**Étaient présents** : MM. Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Philippe POUCKET, Fabrice GUILLET, Bernard METAIREAU.

**Étaient excusés** : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Jean TESSIER, Guy AIRIAU.

**Secrétaire de séance** : M. Philippe POUCKET.

---

**OBJET** : Marché n° 202403PTGEBVJ « Co-construction des scénarios et identification d'un programme d'actions dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay » - **Choix du prestataire**

Annexe : Tableau d'analyse des offres - Classement

---

Monsieur le Président informe le Bureau que dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin Vie Jaunay, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée pour réaliser la co-construction des scénarios et l'identification d'un programme d'actions, comprenant 3 phases :

- Phase 1 : Analyse socio-économique des usages de l'eau ;
- Phase 2 : Elaboration des scénarios d'actions ;
- Phase 3 : Analyse et choix du programme d'actions.

Monsieur le Président précise au BUREAU que le montant prévisionnel de cette étude est de 75 000 € HT.

Il rappelle ensuite que par délibération en date du 7 septembre 2020, le Comité Syndical a décidé de donner délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée supérieurs ou égaux au seuil de dispense de procédure stipulé à l'alinéa III de l'article 28 du code des marchés publics.

Monsieur le Président expose au Bureau les différentes offres (cf. Tableau d'analyse des offres en annexe) et propose, au vu du prix des prestations, de la valeur technique et du délai d'exécution, de retenir l'offre du groupement AUXILIA – SAS VERTIGO LAB pour un montant de 68 902,50 € HT.

Il précise que le montant des prestations supplémentaires éventuelles est de 6 330 € HT ; celles-ci pouvant être déclenchées en cours de marché si nécessaire.

.../...

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- décide à l'unanimité de retenir l'offre du groupement AUXILIA – SAS VERTIGO LAB pour la réalisation du marché « Co-construction des scénarios et identification d'un programme d'actions dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay », pour un montant de 68 902,50 € HT ;
- prend acte que le montant des prestations supplémentaires éventuelles est de 6 330 € HT ;
- autorise Monsieur le Président à signer les documents administratifs correspondants.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

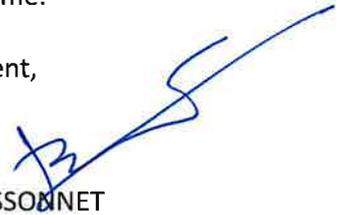
Le Secrétaire de séance,

Philippe POUCKET



Le Président,

Hervé BESSONNET





Envoyé en préfecture le 16/07/2024  
Reçu en préfecture le 16/07/2024  
Publié le 18 JUL. 2024  
ID : 085-258501923-20240712-BU\_20240712\_01-DE

**MARCHE "202403PTGEBVVJ - Co-construction des scénarios et identification d'un programme d'actions dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay"**

Analyse des offres  
Classement des offres

CLASSEMENT	NOTE GLOBALE SUR 100	PRESTATAIRE	PRIX DES PRESTATIONS (HT)	NOTE TECHNIQUE SUR 50	NOTE FINANCIERE SUR 40	NOTE DELAI D'EXECUTION SUR 10
1	96	Groupement basé à Bordeaux (33) : AUXILIA (mandataire) SAS VERTIGO LAB	<b>75 232,50 €</b> (- prix de base : 68902,50 € ; - prestations supplémentaires éventuelles en cours de marché : 6 330,00 €)	46	40	10

Lise GUEGNIARD, Chargée d'études du SAGE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

**Séance du 12 juillet 2024**

*Délibération n° BU\_20240712\_02*

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

**Date de convocation** : 3 juillet 2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

**Étaient présents** : MM. Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Philippe POUCKET, Fabrice GUILLET, Bernard METAIREAU.

**Étaient excusés** : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Jean TESSIER, Guy AIRIAU.

**Secrétaire de séance** : M. Philippe POUCKET.

---

**OBJET : Demande de subvention pour la co-construction des scénarios et l'identification d'un programme d'actions dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay**

---

Monsieur le Président informe le Bureau que l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay se poursuit avec la réalisation d'une étude visant la co-construction des scénarios et l'identification d'un programme d'actions.

Monsieur le Président fait part au Bureau du plan de financement prévisionnel de cette action, basé sur un montant de dépenses de 90 279 € TTC :

- Agence de l'eau Loire-Bretagne : aide de 50 % à 70 % sur le TTC (Transition entre le 11<sup>ème</sup> et le 12<sup>ème</sup> programme d'intervention), soit une subvention prévisionnelle de 45 139,50 € à 63 195,30 € selon le taux de subvention retenu ;
- Etat : 29,83 % sur un montant maximal de dépenses de 76 667 € HT, soit un montant maximum de subvention de 22 867 € (subvention déjà attribuée) ;
- Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, pour la part d'autofinancement restante.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve la réalisation de l'étude visant la co-construction des scénarios et l'identification d'un programme d'actions dans le cadre du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin de la Vie et du Jaunay, ainsi que le plan de financement afférent ;
  - o décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre de son 12<sup>ème</sup> programme d'intervention ;
- autorise Monsieur le Président à engager les démarches administratives afférentes.

.../...

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,

Philippe POUCKET



Le Président,

Hervé BESSONNET



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### Séance du 12 juillet 2024

#### Délibération n° BU\_20240712\_03

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

**Date de convocation** : 3 juillet 2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

**Étaient présents** : MM. Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Philippe POUCKET, Fabrice GUILLET, Bernard METAIREAU.

**Étaient excusés** : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Jean TESSIER, Guy AIRIAU.

**Secrétaire de séance** : M. Philippe POUCKET.

**OBJET** : Marché n° 202305ETUD5PE « Etude pour la restauration de la continuité écologique sur 5 plans d'eau » - Avenant n° 01

Monsieur le Président rappelle que lors du Bureau du 29 septembre 2023, le bureau d'études SERAMA a été retenu pour la réalisation du marché n° 202305ETUD5PE « Etude pour la restauration de la continuité écologique sur 5 plans d'eau », pour un montant de 42 990,00 € HT.

Il précise que dans le cadre cette étude, différentes modifications sont nécessaires afin :

- d'ajouter un nouveau site d'étude et le prix des prestations correspondantes :

Site n° 6 : Plan d'eau amont Prévisière

Phase	Libellé du prix	Unité	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.
1	Etat des lieux	F	1	2 400.00 €	2 400.00 €
2	Etude de scénarii	F	1	1 310.00 €	1 310.00 €
3	Etude au stade avant-projet	F	1	1 500.00 €	1 500.00 €
4	Dossier Loi sur l'eau	F	1	440.00 €	440.00 €
Montant H.T.					5 650.00 €

- de supprimer, sur le site n° 3 « Plan d'eau communal de Saint-Etienne-du-Bois », la phase 3 « Etude au stade projet » et la phase 4 « Dossier Loi sur l'eau », soit 3 640,00 € HT ;
- d'augmenter le délai global d'exécution du marché de 4 mois.

.../...

- 2 -

Afin de prendre en compte ces modifications, Monsieur le Président propose d'établir un avenant au marché intégrant les éléments exposés ci-dessus et portant le montant total du marché à 45 000 € HT, soit une augmentation de 2 010,00 € HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Président et l'autorise à signer l'avenant n° 01 au marché n° 202305ETUD5PE « Etude pour la restauration écologique de 5 plans d'eau ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

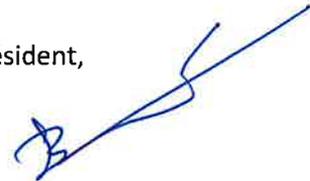
Le Secrétaire de séance,

Philippe POUCKET



Le Président,

Hervé BESSONNET



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### Séance du 12 juillet 2024

#### Délibération n° BU\_20240712\_04

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

**Date de convocation** : 3 juillet 2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

**Étaient présents** : MM. Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Philippe POUCKET, Fabrice GUILLET, Bernard METAIREAU.

**Étaient excusés** : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Jean TESSIER, Guy AIRIAU.

**Secrétaire de séance** : M. Philippe POUCKET.

**OBJET** : Marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », Lot n° 01 « Electricité et automatisation » - Avenant n° 02

Monsieur le Président rappelle que lors du Bureau du 16 mai 2023, l'entreprise EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – LOIRE OCEAN a été retenue pour la réalisation du lot n° 01 Électricité et automatisation du marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », pour un montant de 270 164,50 € HT. Il rappelle également qu'un premier avenant a été entériné afin de modifier le délai global d'exécution des travaux de 5 à 10 mois, soit 5 mois supplémentaires.

Monsieur le Président explique au Bureau qu'un nouvel avenant est nécessaire afin :

- d'ajouter le prix de nouvelles prestations :

Ouvrage	N°prix	Libellé du prix/Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.
Barrage des Vallées	2-2	<b>Travaux – Instrumentation</b> Ce prix rémunère : - La fourniture d'une sonde de niveau radar.	U	1	1 032,30 €	1 032,30 €
Clapet de la Pinsonnière	2-3	<b>Travaux – Coffret électrique</b> Ce prix rémunère : - La fourniture, le câblage et la mise en œuvre d'une prise de secours avec alimentation par génératrice y compris l'adaptateur.	U	1	1 927,10 €	1 927,10 €
Barrage des Vallées	2-3	<b>Travaux – Adaptation de l'armoire électrique de commande</b> Ce prix rémunère : - La fourniture d'accessoires, le câblage et la mise en service d'une alarme pour la pompe de la passe à civelles en cas de coupure.	U	1	754,70 €	754,70 €
Ecluse de Riez	2-1	<b>Travaux – Adaptation de l'armoire électrique de commande</b> Ce prix rémunère : - La fourniture, le câblage et la mise en œuvre d'un commutateur supplémentaire pour dissocier la gestion Ligneron/Isle.	U	1	997,80 €	997,80€

.../...

- de modifier le prix de prestations prévues dans le marché :

Ouvrage	N°prix	Libellé du prix/Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.	Delta
Barrage des Vallées	2-4	Travaux - Signalisation navigation fluvial	ens	2	274,50 €	549,00 €	+ 89,00 €
Ecluse de Riez	2-3	Travaux - Signalisation navigation fluvial	ens	3	212,66 €	638,00 €	+ 178,00 €
Clapet de la Pinsonnière	2-4	Travaux - Signalisation navigation fluvial	ens	2	274,50 €	549,00 €	+ 89,00 €

Afin de prendre en compte ces modifications, Monsieur le Président propose d'établir un avenant au marché intégrant les éléments exposés ci-dessus et portant le montant total du marché à 275 253,40 € HT, soit une augmentation de 5 067,90 € HT.

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Président et l'autorise à signer l'avenant n° 02 au marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », Lot n° 01 « Électricité et automatisation ».

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,

Philippe POUCKET



Le Président,

Hervé BESSONNET



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

### Séance du 12 juillet 2024

#### Délibération n° BU\_20240712\_05

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 9 h 30, le **BUREAU**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à NOTRE-DAME-DE-RIEZ, sous la présidence de M. Hervé BESSONNET.

**Date de convocation** : 3 juillet 2024.

**Nombre de membres** : en exercice : 10, présents : 6, votants : 6.

**Étaient présents** : MM. Hervé BESSONNET, Lucien PRINCE, Claude GUIBERT, Philippe POUCKET, Fabrice GUILLET, Bernard METAIREAU.

**Étaient excusés** : M. Jean-Michel ROUILLE, Mme Isabelle DURANTEAU, MM. Jean TESSIER, Guy AIRIAU.

**Secrétaire de séance** : M. Philippe POUCKET.

---

**OBJET** : Marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », Lot n° 02 « Réfections génie civil » - Avenant n° 01

---

Monsieur le Président rappelle que lors du Bureau du 16 mai 2023, l'entreprise MERCERON TP a été retenue pour la réalisation du lot n° 02 « Réfections génie civil » du marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », pour un montant de 48 102,44 € HT.

Monsieur le Président explique au Bureau qu'un avenant est nécessaire afin d'ajouter le prix de nouvelles prestations :

Ouvrage	N° prix	Libellé du prix/Désignation des travaux	Unité	Quantité	Prix Unitaire H.T.	Montant H.T.
Ecluse de Riez	403	<b>Travaux divers – Peinture de la passerelle béton</b> Ce prix rémunère : - La fourniture et la mise en œuvre de peinture grise sur l'ensemble de la passerelle béton située en amont de l'ouvrage par l'application d'au moins 3 couches.	F	1	750,00 €	750,00 €

Afin de prendre en compte ces modifications, Monsieur le Président propose d'établir un avenant au marché intégrant les éléments exposés ci-dessus et portant le montant total du marché à 48 852,44 € HT, soit une augmentation de 750,00 € HT.

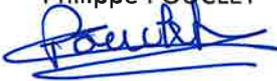
Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur le Président et l'autorise à signer l'avenant n° 01 au marché n° 202301AUTOMATX « Restauration et automatisation d'ouvrages hydrauliques », Lot n° 02 « Réfections génie civil ».

.../...

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme.

Le Secrétaire de séance,

Philippe POUCKET



Le Président,

Hervé BESSONNET

